



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 janvier 2026

Recherche agricole : le ministère de l'Agriculture agrée 28 réseaux mixtes technologiques pour la période 2026-2030 pour un budget de plus de 2M€ par an

Le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire (MAASA) agrée 28 réseaux mixtes technologiques (RMT) pour la période 2026-2030. Créés en 2006, les RMT sont des outils de partenariat scientifique et technique. Ils réunissent des acteurs issus de la recherche, du développement, du transfert et de la formation afin de travailler collectivement sur des thématiques à forts enjeux. Les RMT contribuent ainsi à faciliter la transformation des résultats issus de la recherche en connaissances concrètes, directement mobilisables par les acteurs de terrain.

Le MAASA a lancé en mars 2025 un nouvel appel à propositions pour la constitution de RMT agricoles et agro-industriels, à l'issue duquel 28 propositions ont été retenues. Elles bénéficieront d'un agrément à partir du 1^{er} janvier 2026 pour une durée de cinq ans, ainsi que d'un soutien financier dédié aux actions d'animation du réseau, permis par les crédits du CASDAR et du MAASA pour un budget de plus de 2M€ par an.

Grâce au réseau créé entre les partenaires, les RMT permettent de produire de nouveaux outils, de développer de nouvelles compétences et de formuler de nouvelles questions de recherche dans de nombreux domaines : sécurité sanitaire, santé des sols, systèmes alimentaires, économie des filières, performance environnementale des industries alimentaires, etc.

Deux évolutions majeures sont à noter :

- Certains RMT agricoles auront également la mission d'animation thématique transversale (ATT). 4 ATT ont été retenues, réparties sur les thèmes suivants, issu du programme national de développement agricole rural (PNDAR) : le bien-être animal, le renouvellement des générations d'agriculteurs, l'adaptation au changement climatique et le numérique en agriculture. Un financement complémentaire de 100 000€ par an est accordé aux RMT assurant la mission d'ATT ;
- Les RMT agricoles bénéficieront d'un financement de 10 000€ par an pour contribuer au dispositif « experts associés de l'enseignement agricole » visant à accélérer et faciliter la transmission aux apprenants et personnels éducatifs des nouvelles pratiques, connaissances scientifiques et techniques environnementale relatives aux transitions climatique et environnementale.

Par son soutien aux 28 RMT sélectionnés, le MAASA s'engage à renforcer la collaboration entre acteurs d'horizons variés et complémentaires (recherche, conseil, formation) afin d'accélérer la transmission des résultats de recherche auprès des agriculteurs et entreprises agro-industrielles.

Plus d'informations sur les réseaux mixtes technologiques : <https://agriculture.gouv.fr/rmt>.

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'agriculture,
de l'agro-alimentaire
et de la souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv